

**Aux recteurs et responsables des universités, de l'ETH Zurich,
de l'EPF Lausanne et des hautes écoles spécialisées suisses**

Zurich, le 30 janvier 2009

PHC Germaine de Staël - Programme d'encouragement à la collaboration scientifique CH – F

Madame, Monsieur,

Le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche et l'Office fédéral de la formation professionnelle de la technologie ont chargé l'Académie suisse des sciences techniques - en collaboration avec les trois autres académies - d'assurer cette année de nouveau l'application et le suivi du programme «Germaine de Staël», soutenu par la Confédération et destiné à encourager la collaboration scientifique entre la Suisse et la France. Ce programme qui est ouvert à toutes les disciplines de recherche a pour objectif de rembourser les frais de transport et d'hébergement liés aux déplacements ponctuels (réunions de recherche, séminaires, etc.) effectués notamment par de jeunes chercheurs dans le cadre de projets scientifiques menés avec des partenaires français. Le montant maximal pouvant être alloué à un même projet s'élève à environ CHF 4'500.-.

Les requêtes de financement pour l'année 2010 doivent être adressées

jusqu'au 15 mai 2009

à notre secrétariat ou par courriel à : schneider@satw.ch. Le premier critère de sélection pour l'acceptation d'une requête est qu'au moment de son dépôt, il existe déjà un partenariat de recherche avec une équipe française et que le partenaire français dépose son dossier en même temps auprès de l'agence Egide qui est responsable pour le côté français.

Nous avons l'avantage de vous faire parvenir les informations concernant ce programme et nous vous prions de les transmettre aux milieux concernés - en particulier aux responsables des groupes de recherche actifs dans votre institution. Vous trouverez tous les détails ainsi que le formulaire de demande et le règlement de frais sur notre site web, sous http://www.satw.ch/taetigkeiten/unterstuetz/destael/index_FR

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter Sonja Schneider : 044 226 50 14, schneider@satw.ch.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Prof. Dr René Dändliker
Président



Sonja Schneider
Administration Germaine de Staël